



BTS PROFESSIONS IMMOBILIERES SESSION 2012

Lettre de cadrage des sujets

I. TEXTE REGISSANT L' EPREUVE

Arrêté du 3 septembre 1997.

II. SUJETS PROPOSES

✧ **Anglais et Espagnol**

Tous les documents doivent permettre d'évaluer l'aptitude à dialoguer dans une situation liée au domaine professionnel.

Ils sont postérieurs à avril 2011.

Une aide lexicale peut éventuellement accompagner le document en bas de page.

Les documents audio et vidéos doivent être transmis dans un format qui peut être lu par VLC player (Audio : MP3, WAV // Vidéo : MP4, WMM, AVI).

Aucun dictionnaire, téléphone ou aide informatique n'est autorisé

*** Prévoir une version papier en couleur pour l'examineur et le candidat au cas où un visionnement serait impossible.**

✧ **Pour l'épreuve orale d'anglais :**

Des publicités en couleur comportant une partie texte dont la version numérisée sera consultable à l'écran. (* voir ci-dessus)

Des enregistrements vidéo **authentiques** d'une durée d'environ 2 minutes.

✧ **Pour l'épreuve orale d'espagnol**

Des publicités en couleur comportant une partie texte dont la version numérisée sera consultable à l'écran. (* voir ci-dessus) Les textes qui éventuellement accompagnent les documents publicitaires ne dépasseront pas 150 mots.

Des articles de presse à commenter.

Des textes enregistrés à commenter.